

Les entretiens de la FAIDER

Le 26 mai dernier, se sont tenus dans les locaux du Ministère des Finances à Bercy les « Entretiens de la FAIDER » (Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite). Le thème retenu, « Les vérités sur l'épargne retraite », était particulièrement d'actualité : les exposés des différentes personnalités et les débats animés au sein de trois tables rondes ont permis de dégager des propositions sur le rôle de l'épargne dans la préparation de chacun à sa retraite future.

Quelques précisions sur l'arbitrage en ligne

Comme nous vous l'avons indiqué dans le précédent bulletin, il est maintenant possible de réaliser les arbitrages sur les contrats multisupports en ligne. Il faut pour cela aller sur le site www.gaipare.com, puis sous Adhérent, Contrats, vous arrivez sur une page « Consulter mon contrat ». Si vous n'avez pas encore votre identifiant, vous pouvez l'obtenir en cliquant sur « demande code d'accès ».

L'arbitrage en ligne n'est pas possible pour les adhésions conjointes, car il faut l'accord des deux co-adhérents. Il ne l'est pas non plus en cas de nantissement du contrat.

Récompenses

En 2010, GAIPARE a été à nouveau récompensé :

Le Revenu a attribué un Trophée de Bronze pour le contrat GAIPARE SELECTISSIMO. Les Dossiers de l'Epargne ont accordé un label d'excellence à GAIPARE CANOPEE et donné un avis positif à GAIPARE SELECTISSIMO, GAIPARE ZEN remporte la 3^{ème} place des contrats PERP chez Investissement Conseils.

Les voyages du Club GAIPARE :

En ce printemps 2010, les voyageurs du Club GAIPARE sont partis à la découverte de la SYRIE. L'intérêt porté à cette destination avait conduit à organiser trois groupes, qui ont pu admirer les principales richesses de ce pays situé au cœur du « Croissant fertile », véritable berceau de nos civilisations : Damas, Alep, Palmyre...

A l'automne 2010, nous nous retrouverons en POLOGNE, patrie de CHOPIN, avec une escapade à Varsovie et Cracovie.



VERSEMENTS : Merci de libeller vos chèques à l'ordre d'ALLIANZ VIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE
Groupement Associatif Interprofessionnel Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Epargne
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris - Tél. 01 56 68 97 80
Directeur de la publication : Jean-Paul JACAMON - Conception rédaction : Shan
ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.

A NOTER

• Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 sauf du lundi 26 juillet au vendredi 20 août inclus

Pour nous contacter :
Tél. 01 56 68 97 80
info@gaipare.com

• Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

www.gaipare.com

Et pour consulter directement vos comptes, rendez-vous dans l'onglet « Adhérent » puis la rubrique « Contrats » vous indiquera la procédure sécurisée.

• Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre conseiller qui est soit un correspondant ou un courtier, soit un agent général.

Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

Si vous êtes en relation avec un correspondant ou un courtier :

ALLIANZ VIE
Centre de Service Clients GAIPARE
TOUR NEPTUNE
Case Courrier 1606
20, place de Seine
92086 LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01.58.85.30.51
Fax 01.58.85.34.13

Si vous êtes client d'un agent général, votre centre est à Strasbourg :

ALLIANZ VIE
Centre de Service Clients GAIPARE
TSA 81003
67018 Strasbourg Cedex.
Tél : 09 78 97 80 09
Fax : 01 30 68 74 63



GAIPARE

N°45 - JUIN 2010

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie



La sécurité du fonds en euros

Depuis quelques mois, le marché des emprunts d'Etat connaît de fortes perturbations, entraînant des risques de pertes significatives sur les placements en obligations. Ces risques vont subsister pendant de nombreux mois car ils résultent de l'ampleur des déficits et des dettes accumulés

par de nombreux Etats, et des doutes sur leur capacité à rétablir leur situation financière. Or, on sait combien cet assainissement sera long et difficile, et la confiance des marchés ne peut revenir que très progressivement, au vu des progrès effectivement réalisés dans cette maîtrise des déficits.

Cela remet-il en cause la sécurité du placement dans le fonds en euros, qui est, rappelons-le, majoritairement d'obligations d'Etats ? la réponse est heureusement non, grâce à deux mécanismes essentiels qu'il faut rappeler :

- L'effet cliquet : un placement sur le fonds en euros ne peut jamais diminuer et tous les intérêts sont définitivement acquis. Cela résulte d'un engagement contractuel de l'assureur.
- Le taux minimum garanti annuel : dans le cas de GAIPARE, l'assureur garantit chaque année un taux de rendement minimum, qui est égal à 60 % du TME (taux moyen des emprunts d'Etat). Pour 2010, ce taux garanti est de 2,25 %.

La combinaison de ces deux éléments apporte à votre placement dans le fonds en euros GAIPARE le maximum de sécurité.

Le Président,
Jean-Paul JACAMON

Sommaire

• Editorial	page 1
• Assemblée Générale du 22 avril 2010	page 2 - 3
• Vos questions, nos réponses	page 2 - 3
• Actualités	page 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 AVRIL 2010

Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est à la Maison de la Chimie que l'Assemblée Générale GAIPARE s'est tenue le jeudi 22 avril dernier. De nombreux adhérents étaient présents pour ce moment d'échanges à l'occasion du bilan de l'année 2009 et des perspectives pour 2010.

En préambule, le Président Jean-Paul JACAMON tient à présenter les personnalités qui l'entourent à la tribune : pour l'Association, le Vice-Président Jean-Claude BERGEY, membre fondateur, et le Trésorier Alain BURQ, et pour ALLIANZ, deux Directeurs, Messieurs Pascal THÉBÉ et Joël PROHIN, respectivement en charge de l'unité métiers et de la politique d'investissement. Il salue particulièrement leur présence manifestant tout l'intérêt porté à l'Association par notre partenaire assureur.

Arrivé chez ALLIANZ en septembre dernier, au moment du changement de nom d'AGF, Pascal THÉBÉ se dit conscient des difficultés auxquelles s'est heurté GAIPARE dans le passé et confirme son soutien à l'Association et son intention de participer activement à son développement.

Jean-Paul JACAMON exprime sa satisfaction de travailler avec cette nouvelle équipe, dont il a déjà, en quelques mois, perçu le dynamisme et la motivation : diverses opérations de relances commerciales ont été menées (opérations de reversement, parrainage) qui ont déjà inversé la tendance de l'exercice précédent. Depuis le début de l'année 2010 en effet, la collecte a fait un bond de 50 %, ce qui constitue un premier résultat très

encourageant. Le Président exprime sa satisfaction et son souhait de voir cette tendance se confirmer tout au long de l'année.

Après cette introduction, Jean-Paul JACAMON reprend les points principaux du rapport moral et financier de l'Association :

- La collecte a baissé de 17 % (80 millions d'euros) malgré une croissance globale des marchés, recul prévisible, compte tenu des importantes difficultés d'organisation et des changements fréquents intervenus au sein de l'équipe AGF depuis 2008.
- La gestion administrative a continué de s'améliorer : les dossiers sont suivis au cas par cas et le taux de satisfaction

des adhérents est élevé. Les arbitrages en ligne sont désormais possibles sur le site internet gaipare.com, qui est de plus en plus utilisé. Jean-Paul JACAMON rappelle pour les adhérents les moins aguerris qu'ils peuvent se faire aider par leurs conseillers.

• En matière d'intervention auprès des Pouvoirs Publics et de défense de l'intérêt des épargnants, GAIPARE a été actif à travers la FAIDER (créée à son initiative il y a 4 ans et regroupant aujourd'hui une dizaine d'associations, soit un million d'adhérents).

L'intervention, contre le projet d'assujettissement aux prélèvements sociaux des contrats multisupports en cas de décès, pourtant vigoureuse, n'a malheureusement pas été couronnée de succès. Cependant



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES...

Je viens de déménager. Comment faire pour vous signaler mon changement d'adresse ?

Pour une question de sécurité et de confidentialité, il est préférable d'envoyer un courrier plutôt qu'un message par internet, accompagné d'un justificatif de domicile, soit à votre correspondant soit à votre centre de gestion (si votre correspondant est un agent, contactez-le en priorité car il fait le changement directement).

Est-il possible de faire établir une procuration pour mon contrat Gaipare au profit d'un de mes proches ?

C'est désormais possible, sans limitation de durée. Le mandat qui doit être expressément détaillé peut faire l'objet d'un acte notarié (de préférence) ou être réalisé sur un formulaire proposé par notre assureur ALLIANZ (disponible auprès de votre correspondant). Il ne prend effet qu'après acceptation expresse d'ALLIANZ.

la FAIDER continuera à se battre sur les nouveaux projets de texte, toujours dans l'intérêt de ses adhérents.

Puis le Président présente la politique de gestion financière du fonds en euros. En préambule, il rappelle le contexte économique de l'année : 2009 a commencé avec une poursuite de l'effondrement des marchés, suivi par un redressement tout à fait remarquable surtout au 3^{ème} trimestre. L'encours géré du fonds en euros (valeur comptable) est passé de 3.185 milliards début 2009 à 3.229 milliards d'euros en fin d'année.

La gestion est restée prudente : la part des actions a diminué, passant de 8,1 % à 7,3 %, celle des obligations a évolué d'un point entre 89,1 % et 90,1 %. Au sein de cette poche obligataire, les gestionnaires ont choisi de privilégier les obligations privées qui offraient à la fois la sécurité et un rendement supérieur aux obligations d'Etat. En terme de richesse latente, on est passé globalement d'une moins value latente de 76 millions, à une plus value latente de 51 millions (en partie grâce à la remontée des marchés actions).

Tout cela a conduit aux performances annoncées en début d'année. Pour tous les contrats GAIPARE, le taux net du fonds en euros (avant prélèvements sociaux) s'est établi à 3,90 % (contre 4,15 % en 2008 pour tous les contrats autres que SELECTISSIMO) soit 3 points de plus que le taux d'inflation. Le contrat SELECTISSIMO a bénéficié également

du taux de 3,90 % grâce à un effort spécifique d'ALLIANZ.

La baisse de rendement, qui est très modérée et en ligne avec celle de l'ensemble du marché, est la conséquence du maintien des taux à long terme à un niveau bas. Ce taux a été réalisé en n'utilisant qu'une partie de la PPE encore disponible.

Le fonds en euros a une fois de plus démontré en 2009 qu'il était le placement qui associait le mieux la sécurité et le rendement.

Le Président passe ensuite la parole à Joël PROHIN qui présente la politique d'investissement suivie par ALLIANZ. Il rappelle tout d'abord, que si le pire de la crise est passé, celle-ci n'est pas terminée, malgré le fort rebond observé en 2009. De nombreux indicateurs ouvrent de bonnes perspectives mais quelques inquiétudes demeurent : l'assainissement du marché immobilier américain reste à parfaire, le système bancaire est encore convalescent et le taux de chômage devrait continuer à croître dans les mois à venir.

Dans ce contexte, comment peuvent évoluer les marchés financiers ? Les entreprises viennent de publier des résultats meilleurs que prévus, ce qui est un facteur positif pour la bonne santé du marché boursier. La politique de taux ne devrait pas connaître de modification majeure en 2010, les taux à long comme

à court terme vont rester bas, donc peu attractifs. L'objectif de la gestion sera donc d'enrayer le plus possible l'érosion prévisible des rendements.

En conclusion, Joël PROHIN a réaffirmé le soutien du groupe pour GAIPARE, un partenaire essentiel auquel il apportera une attention particulière notamment dans le cadre des Comités de Gestion organisés chaque trimestre avec l'Association.

Alain BURQ présente ensuite les comptes de l'Association, qui font apparaître un résultat positif de 200.000 euros avant impôts. Ceci s'explique par l'annulation de la campagne de publicité qui était prévue, mais cette action reprendra en 2010. Les autres charges sont sensiblement identiques à l'année précédente.

Après avoir répondu aux nombreuses questions des adhérents, Jean-Paul JACAMON soumet les résolutions au vote. Elles sont toutes approuvées à une très large majorité. C'est ainsi que les mandats de membres du Conseil de Edouard HEINRICH et Alain BURQ sont renouvelés pour 6 ans.

Jean-Paul JACAMON clôt enfin la séance en remerciant les participants et en les invitant à se retrouver autour du traditionnel cocktail organisé dans les salons de la Maison de la Chimie, un moment convivial apprécié de tous.

